

Ce parcours est réalisé grâce au travail de tuteurs bénévoles qui se déclinent selon 3 critères. Certains tuteurs cumulent plusieurs activités (ateliers et accompagnement individuel).

• LE TUTEUR « D'ACCOMPAGNEMENT »

C'est le garant du suivi et du soutien des jeunes tout au long de leur parcours. Il s'agit de remédier à la situation d'isolement social dans laquelle se trouvent parfois les jeunes. (approche des problèmes sanitaires et sociaux).

La régularité des rendez-vous est dans la grande majorité des cas un levier d'accroche et d'évolution extrêmement efficace.

Chaque tuteur accompagnateur se voit confier un maximum de deux à trois jeunes après une démarche tout à fait volontaire du jeune pour la mise en place de cet accompagnement. L'accompagnement se fonde avant tout sur une relation de confiance qui se construit nécessairement dans la durée.

• LE TUTEUR « D'ATELIER »

Il anime des ateliers à visée pédagogique qui sont le cœur même du dispositif de réconciliation avec l'acquisition des savoirs de base. Les supports de travail sont créés par les tuteurs et adaptés aux jeunes inscrits dans les ateliers.

Il ne s'agit pas de séances de formation. Ils se servent de support pour travailler de façon ludique les apprentissages fondamentaux. Cette étape est incontournable pour que les

jeunes abordent avec confiance leur entrée en organisme de formation et jusqu'à l'accès à l'emploi, à chaque étape de leur parcours.

• LE TUTEUR « D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ »

A la demande du jeune, il peut être créé un accompagnement individualisé, pour une remise à niveau de type plus scolaire pour une préparation à une entrée en formation ou une préparation à un examen.

Les ateliers sont animés par des tuteurs bénévoles qui élaborent leurs supports de travail en fonction des acquis et des besoins des jeunes et des adultes.

Les adultes, comme les jeunes peuvent nous être envoyés par des différents acteurs de l'insertion socioprofessionnelle, des cabinets de conseils de l'insertion, ou venir d'une manière volontaire.

PRESCRIPTION DES BÉNÉFICIAIRES

Les jeunes sont orientés par les différents acteurs de l'insertion socioprofessionnelle (Mission Locale, CCAS, AFPA) ou autres associations d'hébergement (La Clède, le SAJE...) ou de protection de l'enfance (Maison de Clarence...) ou peuvent venir d'une manière volontaire sans prescription particulière.

Des retours d'information sont faits aux différents partenaires «prescripteurs» autant de fois que cela s'avère nécessaire pour la cohérence et la pertinence de l'accompagnement.

Maison de l'Emploi Alès Cévennes
11, bis rue Pasteur - 30100 Alès

Françoise JOMIN
Tél. : 04 66 52 04 05
Email : f.jomin@mde-alescevennes.fr

www.mde-alescevennes.fr

Conception : Mde Alès Cévennes - Sept 2014

PLUS D'INFOS



f

**7% de la population
18-65 ans en France est en
situation d'illettrisme**

C'EST TROP !

**La Maison de l'emploi
lutte contre l'illettrisme**

Selon l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (l'ANLCI) : « **L'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte** portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples. Pour certaines personnes, ces difficultés en lecture et écriture peuvent se combiner, à des degrés divers, avec une insuffisante maîtrise d'autres compétences de base comme la communication orale, le raisonnement logique, la compréhension et l'utilisation des nombres et des opérations, la prise de repères dans l'espace et dans le temps, etc. »

La notion voisine d'innumérisme s'applique aux personnes ayant des difficultés à maîtriser les nombres, le raisonnement et le calcul.

Un adulte qui n'a jamais été scolarisé doit tout apprendre, il est en situation d'alphabétisation.

Un nouvel arrivant en France doit apprendre le français. Il apprend une nouvelle langue, c'est le français langue étrangère dans le cadre de la politique linguistique en faveur des migrants.

QUELQUES CHIFFRES

Toujours selon l'ANLCI, en 2011, 7 % de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme, soit 2 500 000 personnes en métropole.

Sur ces 2 500 000 personnes en situation d'illettrisme :

- La moitié a plus de 45 ans. Les difficultés augmentent avec l'âge. Les hommes (9 %) sont plus souvent en situation d'illettrisme que les femmes (6%)

- Plus de la moitié exerce une activité professionnelle.
- La moitié des personnes concernées en situation d'illettrisme vivent dans des zones rurales ou faiblement peuplées, ce qui signifie que la politique doit s'organiser sur tout le territoire.
- 10 % vivent dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS).
- 71 % d'entre elles parlaient uniquement le français à la maison à l'âge de 5 ans.
- 10 % des demandeurs d'emploi sont confrontés à l'illettrisme.
- 20 % des allocataires du RSA sont en situation d'illettrisme.

Les causes de l'illettrisme sont multiples et souvent cumulées :

- Milieu socioéconomique d'origine de l'élève - Rapport qu'entretient la famille avec l'école - Contextes socioculturels défavorables à la maîtrise des savoirs de base : par exemple, le statut de la langue orale et écrite dans le milieu familial et social de l'enfant.
- Difficultés personnelles : Des problèmes relevant de la médecine ou de la psychologie peuvent troubler la scolarité d'un individu.
- Enseignement inadéquat : L'enseignement peut faire obstacle à l'apprentissage de la lecture lorsqu'il manque de souplesse et n'est pas adapté aux conditions d'apprentissage de chaque enfant.
- Compétences oubliées : Faute d'entraînement et de pratique, certaines personnes désapprennent la lecture et l'écriture.
- Facteurs socio-historiques et géopolitiques : Conflits, guerres, exodes sont des événements qui ont des répercussions sur l'apprentissage des enfants, soit par un arrêt de la scolarité, soit par des traumatismes psychologiques ou des drames familiaux.

Les difficultés de lecture et d'écriture rendent l'insertion de l'adulte illettré dans son groupe et dans la société en général très difficile, notamment pour l'accès au marché du travail mais parfois pour le maintien dans l'emploi ou l'accès à la formation. L'illettrisme engendre souvent des problèmes d'employabilité.

C'est dans ce contexte que la Maison de l'Emploi a décidé d'intégrer une action « lutte contre l'illettrisme » au sein de son pôle accueil en direction des jeunes de 16 à 26 et des adultes dans des ateliers différenciés.

L'objectif est d'amener chaque bénéficiaire suivi à retrouver le goût d'apprendre et à modifier durablement son rapport à l'écrit afin qu'il puisse intégrer les formations adaptées pour accéder à un emploi durable et valorisant avec des tuteurs expérimentés depuis plusieurs années dans la réconciliation avec les savoirs fondamentaux dans les ateliers de l'association « Savoirs Pour Réussir ».

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS POUR LES JEUNES

Notre démarche : créer un lieu de vie, individuel et collectif où s'élabore la dimension individuelle du projet de chaque bénéficiaire.

- Construire ou reconstruire un environnement psychosocial propice à l'apprentissage
- Réconcilier les jeunes avec les apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, calcul, raisonnement logique) grâce à un accompagnement individualisé et à la mise en place d'ateliers.

- Encourager et faciliter un retour ou une entrée en organisme de formation.
- Soutenir les efforts des jeunes en cours de formation.
- Travailler tout au long du parcours du bénéficiaire à la réalisation de son projet personnel jusqu'à l'obtention d'un emploi durable et valorisant ou la création de sa propre activité en fédérant les acteurs de la formation et de l'insertion existants sans jamais s'y substituer.

Le jeune est totalement acteur de son parcours. Il choisit les ateliers auxquels il désire participer chaque semaine et peut librement modifier son choix au niveau des ateliers en fonction des thèmes qui y sont abordés. Son accompagnement peut être interrompu en fonction de ses autres activités (stages, entrées en formation, CDD ou autres) et être repris en fonction de ses besoins et intérêts.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS POUR LES ADULTES

- Redonner la confiance et l'envie aux adultes éloignés de la pratique de la lecture et de l'écriture de « réapprendre » à travers des activités liées à leur quotidien et à leurs intérêts.
- Il ne s'agit pas de cours de formation, mais de réveiller ou d'approfondir leurs connaissances à travers des exercices pratiques comme le déchiffrage de leur courrier administratif ou d'une facture de l'EDF.
- Leur permettre de reprendre une formation pour une meilleure réinsertion professionnelle après une perte d'emploi.